

Nouveau service : Identité numérique certifiée en Mairie



Si vous êtes titulaire d'une carte d'identité postérieure au 2 août 2021 vous pouvez solliciter auprès de votre mairie la certification de votre identité au format numérique.

Rien de plus simple

Il s'agit d'une version numérique de sa carte d'identité, qui permet en particulier de prouver son identité sans avoir à présenter sa carte d'identité ni à en faire des copies, peu sûres.

L'application « France Identité » permet à l'utilisateur de générer un justificatif d'identité à usage unique, ne contenant que les données nécessaires, comme l'âge, par exemple.

L'application peut également être utilisée lors d'un contrôle de police, au même titre qu'un papier d'identité physique. Il est également possible d'intégrer son permis de conduire à l'application.

Attention toutefois, l'usage de cette application n'est pas accessible qu'aux personnes en possession d'une carte d'identité au dernier format (format CNi). En effet, ces cartes intègrent une puce dite « NFC », qui leur permet de communiquer avec des smartphones. Il faut également posséder un smartphone récent, capable, justement, d'échanger des données via le NFC.

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité.

Prochainement, il sera possible d'accéder au services présents sur FranceConnect+ .

Comment faire certifier son identité numérique ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

1. Créer votre identité numérique France Identité.
2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.
4. Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

